

Burundi : 292 nouveaux cas de lèpre partiellement dépistés en 2017

PANA, 28 janvier 2018 Bujumbura, Burundi - Quelque 292 nouveaux cas de personnes atteintes de la lèpre ont été détectés au cours des trois premiers trimestres de 2017, contre 414 cas dépistés sur l'ensemble de l'année 2017, a indiqué dimanche la ministre de la Santé publique et de la lutte contre le VIH/SIDA, Mme Josiane Nijimbere, dans une déclaration de circonstance, à l'occasion de la 65^{ème} journée mondiale des lèpreux.

La ministre Nijimbere a fait savoir que cette pathologie sévit dans les provinces de Rutana (sud-est), Bururi (sud) et Cibitoke (ouest), frontalières de la Tanzanie et de la République Démocratique du Congo (RDC), deux pays reconnus endémiques, car encore loin du seuil d'élimination de la lèpre. La journée mondiale est une occasion de mobiliser la population, l'administration et les partenaires techniques dans le but d'éradiquer complètement la lèpre au Burundi, d'un appel pressant de la ministre à toute personne présentant des signes suspects de la maladie d'avoir le réflexe de consulter le centre de santé le plus proche. Parmi les symptômes de la lèpre figurent des taches colorées sur la peau, des ulcères, des troubles de la sensibilité allant jusqu'à la paralysie, a-t-elle rappelé. La ministre Nijimbere a par ailleurs déclaré que la lèpre est une maladie "insidieuse" à cause de la lente période d'incubation d'une moyenne de 5 ans pour en apercevoir les premiers signes. Les taches se présentent sous la forme d'une pièce de monnaie sur différentes parties de la peau et leur multiplication, jusqu'au nombre de cinq, renseigne sur le stade avancé de la maladie qui se propage ensuite aux nerfs et finit par mutiler, rendre insensible, infirme et aveugle le porteur. La ministre a néanmoins rassuré que la lèpre est une maladie aujourd'hui facilement guérissable, à condition de se faire traiter à temps. Sur le plan social, les lèpreux sont souvent rejetés par la famille et la communauté, d'où l'appel de la ministre à l'arrêt de la stigmatisation. D'autres thématiques médicales récentes rassurent que la lèpre est une maladie "peu contagieuse", en dehors des contacts étroits et fréquents avec une personne infectée et non traitée. A la même occasion de la 65^{ème} journée mondiale des lèpreux, la ministre burundaise a rendu un hommage appuyé à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à "Action Damien", une organisation caritative belge, pour leurs interventions dans la prise en charge médicale des lèpreux au Burundi. Les problèmes de prise en charge des lèpreux subsistent néanmoins dans un pays qui ne dispose que de deux structures spécialisées, à l'échelle nationale. Dans la "Politique nationale de santé 2016-2025", la lèpre est reléguée au second plan des "Maladies tropicales négligées" (MTN), à côté de l'onchocercose, du trachome, de la trypanosomiase humaine africaine, de la rage et de la peste.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});